

INSEE : Enquête pour une cartographie du bâti à Mayotte en prévision du recensement de la population en 2017.

- Par Emmanuel Tusevo
- Publié le 14 août 2016 à 13:35, mis à jour le 14 août 2016 à 13:47

[L'antenne de l' Institut national de la statistique et des études économiques \(INSEE\) de Mayotte](#) mène, du 8 août 2016 au 28 février 2017, une enquête pour établir une cartographie exhaustive du bâti à Mayotte afin de réaliser un recensement fiable et de qualité de la population en 2017.



© PHOTO : EMMANUEL TUSEVO DIASAMVU

Un inventaire du bâti indispensable : une spécificité mahoraise

L'établissement préalable de cette cartographie constitue une particularité propre à Mayotte, selon **Jamel Mekkaoui**, responsable de l'antenne de l'INSEE à Mayotte.



© PHOTO : EMMANUEL TUSEVO DIASAMVU JEMAL MEKKAOUI, RESPONSABLE INSEE MAYOTTE

« On n'a pas les mêmes méthodes que dans d'autres territoires en métropole et dans les autres départements ultramarins où les adresses d'habitations sont normalisées et beaucoup plus claires. On n'a pas besoin d'être physiquement présent sur ces derniers territoires pour connaître l'ensemble du bâti. », a – t- il expliqué au site "[Mayotte 1 ère.fr Actualités](https://www.mayotte1ere.fr/actualites)"

Un travail de fourmi

Jamel Mekkazoui ajoute qu' à Mayotte, eu égard à la jeunesse du territoire, à la durée du bâti existant, particulièrement l' ensemble des cases en tôles, les enquêteurs ont besoin d' aller physiquement sur le terrain, sans cela, une collecte de recensement serait extrêmement compliquée.

« C'est un travail de fourmi, une opération d'ampleur pour identifier l'ensemble du bâti : logements en dur, en tôles, en végétal, qui composent le territoire de Mayotte. On a 12 enquêteurs sur le terrain, encadrés par 7 de nos agents. », précise – t – il.



© PHOTO : EMMANUEL TUSEVO DIASAMVU

Collaboration étroite entre l'INSEE et les communes

Des réunions préalables à cette opération ont été organisées en juin dernier entre l'INSEE, les communes et les services de la préfecture pour assurer à cette opération les meilleures garanties de réussite.

« Nous attendons que les communes nous fassent profiter pleinement de leur expérience de terrain, de leurs connaissances spécifiques pour pouvoir, le cas échéant, nous permettre de nous améliorer dans la connaissance du territoire et en particulier, d'améliorer l'opération que nous sommes en train de mener. », souhaite le responsable de l'INSEE à Mayotte.

Jamel Mekkaoui indique que ce travail de cartographie sera soumis en bout de chaîne à une expertise pour qu'elle puisse valider ou invalider le travail effectué. Ce travail permettra aussi, selon lui, aux communes d'améliorer leur connaissance sur leur propre territoire.

Objectifs du recensement de la population en 2017



© JDM

Le responsable de l'INSEE Mayotte tient à préciser que le recensement de la population en 2017 consistera à compter l'ensemble de la population quelque soit son statut de régularité vis-à-vis de la loi, natifs du territoire, étrangers et singulièrement clandestins compris.

« Il s'agit de mesurer la photographie de la réalité du terrain telle qu'elle se précise et de n'occulter personne. »

Il rappelle, enfin, que le recensement de la population permet de connaître les caractéristiques socio-économiques de la population en termes de logements, d'emplois, d'éducation, de scolarisation, qui sont des données fondamentales.

« Il y a une centaine de textes législatifs qui s'appliquent aux recensements et qui permettront de mettre des moyens en œuvre. Pour les élus, les maires, le recensement sert aussi à calculer les dotations globales attribuées aux communes. », conclut Jamel Mekkaoui.

EMMANUEL TUSEVO DIASAMVU.